



Saint-Arnoult  
Site Clunisien



Cluny et les  
Sites Clunisiens  
Candidature  
Patrimoine Mondial

Saint-Arnoult  
Calvados-France

### « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015, d'intérêt général

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO,  
14800 SAINT-ARNOULT.

Téléphone 06 09 83 47 76. [www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org](http://www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org)

## Une « chronique » de l'association durant 2024.

### Présentation.

Depuis 2020, nous tenons cette « Chronique », une forme de journal qui offre une bonne « traçabilité » de la vie de notre association, cette « forme » étant appréciée, nous poursuivons donc ainsi pour 2024.

### Janvier 2024

Le 03, en matinée, M. Bertrand HEUDRON, ramène, chez Mme et M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, la statue de Ste Thérèse après un entretien en atelier, le coût en est de 250 € et pris en charge par Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, en outre Madame lui confectionne une housse afin de la protéger dès son retour à la chapelle.

Le 03, après-midi, Mme Florence DELIRY, Secrétaire de « LAPSAT », rend visite à Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE

Le 05 réception d'un courrier de Mme Florence DELIRY contenant son adhésion pour 2024 accompagnée d'un chèque de 100 € ! Nous lui envoyons un message de remerciement.

Le 15, avec les vœux de LAPSAT, nous envoyons, par courriel, à M. le Maire, M. François PEDRONO, M. le Curé, P. Jean-Parfait CAKPO et M. le Maire adjoint, M. Philippe MANDONNET, les comptes-rendus, paraphés et signés, de notre assemblée générale ordinaire et de notre conseil d'administration, qui se sont tenus le 09 décembre 2023, ainsi que l'article, qui vient de paraître dans la revue « Le Pays d'Auge » relatant et soutenant la *Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.* », et pour laquelle le « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » est en lice.

Le 15, les comptes-rendus, paraphés et signés, de notre assemblée générale ordinaire et de notre conseil d'administration, qui se sont tenus le 09 décembre 2023, sont envoyés, avec le formulaire Cerfa 13971\*03 par courrier à la Préfecture de CAEN (greffe des associations).

Le 14, les comptes 2023, sont arrêtés (Comptes de Résultats 2023, Bilan 2023 et livre de Banque) et ils seront confiés à Mme Dominique MICHAUX, pour contrôles et validation (début février). En outre, le livre de Banque est ouvert pour 2024.

Le 16, les comptes-rendus, paraphés et signés, de notre assemblée générale ordinaire et de notre conseil d'administration, qui se sont tenus le 09 décembre 2023, sont envoyés par courriel interne au Crédit Agricole de Normandie.

Le 27, Mme VADROT, fait retour de la « chronique 2023 », relue et corrigée, celle-ci est partagée au CA membres élus et mise en ligne sur notre site internet.

Le 28, à la chapelle, de 13 h 40 à 14 h 40, G. HARDUIN-AUBERVILLE procède au rangement de la crèche et à un ménage très succinct (les fleurs sont à remplacer). Le système d'alarme n'a toujours pas retrouvé son interface (clavier, etc.).

G. HARDUIN-AUBERVILLE, constate un délitement très marqué des maçonneries, sans doute consécutif aux périodes de pluie et gel très marquées, des relevés photographiques sont effectués.

Le 29, au matin, G. HARDUIN-AUBERVILLE, par courriel, informe M. le Maire de ce qui précède avec les 4 photos présent, en copie les Membres élus du CA, M. le Curé et M. MANDONNET, Maire adjoint. Ci-après, ces 4 photos, les murs de la chapelle « pleurs » !

Le 09, en fin de journée, c'est en lisant une « nécrologie » dans le journal Ouest France de ce jour, que nous nous apprenons le décès de Mme THOMASSON le 01 mars, à l'âge de 74 ans, et que ses obsèques ont été célébrés à ND des Victoires le jeudi 08 mars. Nous témoignons à notre ami et collègue Michel THOMASSON, nos condoléances et notre amitié...

*« L'ensemble des membres de l'association, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »*

*« Venant d'apprendre ce 08 mars 2024, en cette journée de la Femme, et par la presse, le décès de votre très chère épouse, nous vous prions, bien cher Monsieur THOMASSON, en cette si douloureuse circonstance, de bien vouloir agréer nos condoléances les plus attristées et le témoignage de notre très respectueuse compassion. Puisse la présente, vous témoigner, ainsi qu'à tous vos proches, notre grande sympathie au regard de cette immense épreuve.*

*« Veuillez agréer, très cher Monsieur THOMASSON, l'assurance de notre très fidèle et bien respectueuse amitié. »*

M. THOMASSON, nous répond, le 10 mars :

*« Cher Président, cher Gérard,*

*Dominique a fait face avec lucidité et courage à cette maladie qui offre peu de répit et aucune rémission. Elle est partie dans notre maison où nous l'avons veillée.*

*Femme singulière au parcours étonnant, elle laissera une trace et l'amour de sa famille.*

*Merci pour vos condoléances.*

*Bien à vous.*

*Michel THOMASSON »*

Le 14, vers 15h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE, rencontre M. le Maire sur le parvis de la mairie, et le sollicite afin que les Services procèdent à un grand ménage de la chapelle (intérieurs et extérieurs avec les sources) si possible pour Pâques. Concernant les alarmes, il suffit de composer le code (inchangé) en entrant et de même avant de quitter les lieux.

Le 14, vers 15h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE, procède à l'entretien des fleurs à la chapelle, lorsqu'il veut pénétrer dans le clocher, en ouvrant la porte des pierres se détachent du linteau et lui frôlent la tête. Photos et courriel à M. le Maire, M. MANDONNET et M. le Curé.

Le 14, après-midi, visite d'une classe de l'école primaire de SAINT-ARNOULT (grande section maternelle), une quinzaine d'enfants et deux enseignantes !

Le 14, vers 17h45, entretien téléphonique avec M. le Curé, au sujet du projet de conférence sur Cluny. M. le Curé, agréé l'idée que celle-ci se tienne dans l'église St. Augustin, durant la première quinzaine d'août en évitant sans doute les samedi et dimanche (disponibilités à examiner avec le secrétariat).

Le 15, 13h45, un courriel est adressé à M. le Curé, en copie, M. MANDONNET, Mme GAZEAU, M. VOROS, et les membres élus du CA :

*« Monsieur le Curé,*

*Comme suite à notre entretien téléphonique, en fin d'après-midi, hier, et pour lequel je vous exprime ma très vive gratitude, ci-après les propositions de dates et horaires des Messes de l'été à la chapelle de SAINT-ARNOULT :*

*La Messe patronale (st. Arnoul et st. Clair) sera célébrée, en la chapelle de SAINT-ARNOULT, le samedi 13 juillet 2024 à 10h30. A confirmer.*

*La Messe sera aussi célébrée, à l'intention des défunts de SAINT-ARNOULT, en la chapelle de SAINT-ARNOULT, le samedi 17 août 2024 à 10h30. A confirmer.*

*Concernant le projet de conférence sur Cluny, donnée Mme GAZEAU, en août prochain, et conformément à votre approbation que l'église St Augustin de DEAUVILLE puisse l'accueillir, pouvez-vous me faire connaître, par Madame la Secrétaire, les disponibilités entre le 01 et le 13 août dans l'après-midi, (ou en soirée) ?*

***A ce stade nous sommes toujours en phase prospective.***

*Je partage le présent à Monsieur MANDONNET, Maire adjoint, Mme GAZEAU, M. VOROS et mes Collègues élus du CA.*

Le 10, notre outil de suivi statistiques de l'utilisation de nos outils numériques de visites, proposés sur notre site, est opérationnel.

Le 26, de 14h30 à 15h45, M. Emmanuel FOYER, Facteur d'orgue, effectue le transfert de notre positif « Isabel », de chez nos Sœurs franciscaines de Deauville, à la chapelle de SAINT-ARNOULT et il en vérifie tous les accords. GHA est à la chapelle pour l'accueillir et l'aider.

## Juillet 2024

Le 06, à 14h00, Madame Véronique GAZEAU, Professeur émérite des universités, historienne médiéviste, s'entretient par téléphone avec le Président, au sujet de la conférence sur Cluny, qu'elle devait donner le 02 août à 11h00, en l'église St. Augustin de Deauville, dans le cadre du trentième anniversaire de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Madame GAZEAU nous informe et nous confirme par ce courriel : « que pour des raisons familiales indépendantes de ma volonté, je me vois contrainte de renoncer à donner la conférence sur Cluny, projetée le samedi 03 août 2024 en matinée en l'église de Deauville. Avec mes profonds regrets et mes cordiales salutations. ».

Lors de l'entretien téléphonique, Madame GAZEAU, a exprimé au Président, qu'elle souhaite toujours donner cette conférence sur Cluny dans une période plus propice et plus sereine pour elle.

Le Président en informe, immédiatement, par courriel, Monsieur Philippe MANDONNET, Maire adjoint et Monsieur le Curé, le Père Jean-Parfait CAKPO.

Le 08, La *Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.* », et pour laquelle le « Prieuré de Saint-Arnoul-sur-Touque » est en lice, pourrait faire l'objet d'une motion de soutien de la part de la Société des Antiquaires de Normandie, d'autant qu'il est le seul en Normandie.

Un projet élaboré, conjointement par le Président et Madame Véronique GAZEAU, est arrêté et transmis, par courriel à Monsieur l'Administrateur Général de la Société des Antiquaires de Normandie, Monsieur Vincent JUHEL

Le 10, GHA, récupère notre petit ange en bois sculpté, chez M. Bernard ROCHE, ébéniste à SURVILLE, et MOF. GHA prend en charge le coût de cette restauration.



Le 11, de 14h00 à 17h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour procéder à un grand ménage en vue de la messe du 13 juillet...Hélas les Services Techniques de la Commune ne sont pas intervenus en amont...

Le 12, de 14h00 à 17h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour procéder au fleurissement et aux préparatifs pour la messe du 13 juillet.

Le 13, de 08h30 à 09h30, GHA, est à la chapelle pour les derniers préparatifs pour la messe.

*Puisse la providence et votre proximité géographique, à HOULGATE, nous donner la grâce de vous revoir. »*

Le 17, à partir de 14h30, et jusqu'à 15h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE sont à la chapelle pour achever la remise en ordre après la célébration du matin, notamment la remise en place de toutes les housses.

Le 22, le Président, passe en mairie pour signaler le problème du panneau « Site Clunisien » en entrée de ville, peu après le rond-point des salines, qui est à remettre en position verticale (demandée depuis plus de trois mois), de même il réitère sa demande pour éradiquer la végétation parasite qui prolifère sur le clocher et altère ses maçonneries.

Le 22, de 13h30 à 14h15, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE sont à la chapelle pour le fleurissement et le ménage.

Le 23, de 18h00 à 18h30, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, a le très grand plaisir d'être reçu par Monsieur Louis ROMANET, à l'hôtel Royal de Deauville. En cette occasion, Monsieur Louis ROMANET, a tenu à renouveler son très fidèle intérêt et soutien indéfectible à « LAPSAT », il a remis une enveloppe dans laquelle il y avait un chèque de 1000€ !

Le Président, par courriel du 25 août :

*« Très cher Monsieur ROMANET,*

*Avec notre immense gratitude, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, votre reçu fiscal 2024.*

*Votre très généreux et si fidèle soutien à notre si modeste association nous touche tellement !*

*Votre présence physique nous manque beaucoup, mais nous demeurons en ardente communion de pensées.*

*Vos avis sont pour nous toujours fondamentaux.*

*Au nom de TOUS, le témoignage de notre profond et indéfectible attachement.*

*Gérard HARDUIN-AUBERVILLE*

*PS. Avez-vous été en mesure d'écouter votre orgue ? »*

Le 26, de 10h30 à 11h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE sont à la chapelle pour le fleurissement, l'entreprise ANFRY est sur place. Par suite de la demande exprimée par GHA, le technicien indique qu'il remplace la carte de transmission (plus de communications depuis 1 mois et demi), il rentre de vacances.

## **Septembre 2024**

Le 01, de 11h 00 à 13 h 45, Messe « d'aurevoir » du Père CAKPO, en l'église St. Augustin de Deauville. Monsieur le Maire de Deauville y a exprimé ses plus profonds regrets...

Le 03, le Président adresse le courriel suivant à M. le Maire :

- *« Objet : Préparation des lieux pour ces deux événements.*

*Le mardi 17 septembre 2024, nous recevrons, à sa demande, « L'Alliance pour le Patrimoine des Églises en Pays d'Auge » à partir de 16 h 30.*

*Le dimanche 22 septembre 2024, de 15 h 00 à 17 h 00, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, accueil et visite commentée.*

*Monsieur le Maire,*

*Pour les deux événements, objet du présent, nous sollicitons le concours des Services Techniques de la Commune pour la préparation des lieux, à savoir et si possible :*

*Un nettoyage des parties hautes dans la chapelle pour que nous puissions faire le ménage sur ce qui nous est accessible.*

*Un nettoyage de la crypte (aspirateur).*

*L'entretien du lavoir et des sources.*

*Nettoyage désherbage de tous les abords et plantations...*

*Nettoyage désherbage de toutes les maçonneries...*

*Restant à votre disposition et avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos très respectueuses salutations. »*

Le 09, de 14h00 à 16h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle et procèdent au ménage et au fleurissement.

Le 16, de 15h00 à 16h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle et procèdent au ménage et au fleurissement en vue de la visite prévue demain après-midi. Ils ont le regret de constater qu'il n'y a pas eu d'intervention des Services de la Commune. Mme HARDUIN-AUBERVILLE nettoie

Le 03, vers 14h30, nous avons la visite impromptue de résidents de l'EPHAD Normandia.

Le 06, le Président, par courriel, propose à M. MANDONNET, Maire adjoint, un état des « sociabilisations » de notre patrimoine pour 2024, et au 06/10/2024, afin de le transmettre à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, avant le congrès du week-end prochain, et pour lequel, ni la commune (M. MANDONNET), ni l'association, ne sont en mesure de s'y rendre.

Le 07, après-midi, après échanges de courriels avec, M. Emmanuel FOYER et Sœur Brigitte, nouvelle Responsable de la Communauté des Sœurs Franciscaines de Deauville, notre orgue « Isabel » quitte la chapelle de SAINT-ARNOULT, pour retrouver celle des Sœurs. C'est M. FOYER qui se charge de cette opération avec GHA.

Le 11, le Président, par courriel, transmet à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, un état des « sociabilisations » de notre patrimoine pour 2024, et au 06/10/2024 :

*« A l'attention de : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,*

*C'est avec beaucoup de regrets et nos très vives excuses, que par le présent, nous vous informons que nous ne pourrions être présents aux Rencontres européennes 2024 de la Fédération, bien que pleinement persuadés de leur intérêt majeur.*

*La réalité de notre pyramide des âges, hélas, nous y résout, tout en espérant votre mansuétude et l'absence de conséquences négatives pour le « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » au sein de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO des Sites Clunisiens Européens, que vous portez.*

*Nous savons que la Commune de SAINT-ARNOULT, par son Maire, Monsieur François PEDRONO et Monsieur Philippe MANDONNET, Maire adjoint, chargé de ce projet de candidature, est fermement déterminée à permettre de parvenir à ce si remarquable but.*

*Notre association soutient fermement la Commune et l'assure, pour ce faire, de son inlassable dévouement.*

*Nous nous permettons de joindre, au présent, un document vous donnant des éléments de sociabilisation du « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » pour 2024, lesquels traduisent une très grande synergie entre la commune de SAINT-ARNOULT (propriétaire des lieux), le Diocèse de Bayeux et Lisieux (affectataire culturel) et notre association.*

*Le Diocèse de Bayeux et Lisieux est dans une nouvelle configuration pastorale depuis le 01 septembre 2024 (15 paroisses au lieu de 51). Un nouveau prêtre a reçu la charge de notre secteur et nous devons le rencontrer prochainement avec l'espoir de maintenir la vie spirituelle du Prieuré, à minima comme pour ces dernières années.*

*Puissent ces « Rencontres européennes 2024 de la Fédération » avoir un rayonnement exceptionnel, avec notre très respectueuse gratitude !*

*Nous vous réitérons nos très sincères regrets et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos très respectueuses salutations. »*

Le 14,

Le 17, de 14h00 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle et procèdent au ménage et au fleurissement.

Le 21, le Président, par courriel, sollicite un certain nombre d'adhérents, pour le renouvellement de leur soutien pour 2024 :

*« Chère Madame, Cher Monsieur,*

*Permettez-moi, au nom de « LAPSAT », « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », de venir solliciter votre soutien pour l'année 2024, qui est déjà bien avancée.*

*Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas encore eu l'honneur, et le plaisir, de recevoir votre renouvellement d'adhésion pour cette année ?*

*Nous nous permettons de joindre, au présent, le bulletin correspondant.*

*De même, vous voudrez bien trouver, également ci-joint, un document nommé « Éléments de sociabilisation 2024 au 01 octobre 2024 », qui rend compte de la « vie sociale », de notre « exceptionnel » patrimoine, et, témoignent d'une très grande synergie entre la commune de SAINT-ARNOULT (propriétaire des lieux), le Diocèse de Bayeux et Lisieux (affectataire culturel) et notre association, qui, demeure, avec la plus grande détermination, impliquée auprès de la Commune, dans le cadre de la « **Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.** », et pour laquelle le « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » est en lice.*

*Nous espérons que rien de fâcheux, de notre part, peut remettre en question votre précieux et indispensable soutien ?*

1. Constatation que le quorum prévu par l'article 13 des statuts soit la moitié des dix membres élus est atteint et que le Conseil peut délibérer.
2. Election du Bureau après la tenue de notre AG.
3. Questions diverses.

Les destinataires sont :

Mme DELIRY Florence, Mme ROUY Anne-Marie, Mme VADROT Françoise, M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard, M. HARDUIN-AUBERVILLE Nicolas, M. LUQUET Henri, M. MICHAUX Jean-Bernard, M. MESPREUVE Francis, M. PRIOU Didier, M. ROMANET Louis.

Le 25, de 15h45 à 16h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle et procèdent au ménage et au fleurissement, Madame ratisse les feuilles mortes accumulées au-dessus de la crypte ; Monsieur doit, encore, dégripper la serrure du clocher.

Le 28, le Président téléphone à la mairie pour signaler que le panneau routier site clunisien est, depuis hier, en « mauvaise posture ».

Le 28, après-midi, le Président reçoit Madame Florence DELIRY, Secrétaire de l'association, pour un large échange de vue. Madame DELIRY remet un don de 200€ à « LAPSAT », le Président lui exprime sa vive gratitude !

## Décembre 2024 :

Le 01, après-midi, G. HARDUIN-AUBERVILLE installe la crèche à la chapelle.

Le 03, après-midi, M. HARDUIN-AUBERVILLE, « prend connaissance » des dispositions pastorales relatives à notre nouvelle paroisse pour 2025 (septembre sans doute), à savoir que notre paroisse, « Notre Dame de la Côte Fleurie », sera confiée à des prêtres de la communauté St. Martin.

Le 09, de 15h00 à 16h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE termine la mise en place de la crèche à la chapelle et procède au ménage nécessaire suite à la tempête des dernières 48 heures conjuguée à l'absence de sous-toiture.



Le 12, à 12h00, échange téléphoné entre Madame Laure GEBERT collaboratrice de Madame la Conseillère départementale du Calvados, Audrey GADENNE, et le président, au sujet du « soutien » à la « *Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.* », et qui concerne le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque. Le président doit envoyer à Mme GEBERT, le communiqué de presse, du 29/11/2024, relatif au Comité politique, avec d'autres éléments complémentaires. C'est chose faite à 14h20.

Le 12, nous recevons la facture de notre facteur d'orgue pour ses interventions et transports durant l'année : 198€, le règlement est posté dès demain.

Le 16, de 10h00 à 11h00, le Président est au centre paroissial, 31 rue Albert Fracasse, à DEAUVILLE, pour préparer la salle St Vincent de Paul en vue de notre AG, à partir de 14h00.

Et que toutes les Autorités publiques, dont ces lieux dépendent, soient à l'image de l'admirable compagnonnage qui a servi Notre Dame de Paris, en œuvrant solidaires et déterminés au soutien et au retentissement de cette candidature !

J'exprime en notre nom à TOUS, des remerciements à nos autorités de tutelle :

Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, les Adjoints et Conseillers, propriétaires du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque.

Merci M. MANDONNET !

Monseigneur l'Evêque du Diocèse de BAYEUX/LISIEUX, affectataire des lieux.

Merci à M. JAUNEAUX, Membre d'Honneur, pour sa présence et sa générosité.

Je vous invite aussi à une pensée très chaleureuse et solidaire pour nos Amis absents par nécessité, et en particulier Monsieur Louis ROMANET.

Enfin, il est de plus en plus anachronique, que je sois encore là à vous exprimer mon extrême gratitude ! »

Avec l'ensemble des membres élus de notre Conseil d'Administration, nous formulons les souhaits les plus ardents afin que 2025, puisse vous offrir, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, dans la paix et la bienveillance la meilleure santé possible.